



- ZONE URBAINE (U)**
- UC - Centres historiques et tissus anciens des bourgs et villages
  - UP - Tissus urbains périphériques et certains villages et hameaux peu denses
  - UD - Tissus urbains diffus des centres, bourgs et villages et des groupements bâtis isolés
  - UE - Site accueillant les équipements publics et d'intérêt collectif
  - UA - Site accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
  - Ua - Site de l'ustat de Carla accueillant des activités de touristiques
  - UX - Secteur de développement des activités économiques
  - UX - Secteur de développement des activités commerciales
- ZONE A URBANISER (AU)**
- 1AUa - Secteur d'habitat à très court terme
  - 1AUb - Secteur d'habitat à court terme
  - 2AU - Secteur de développement à moyen terme
  - 3AU - Secteur de développement à long terme
  - 4AU - Secteur de développement d'équipements publics
  - 5AU - Secteur de développement touristique
- ZONE AGRICOLE (A)**
- A - Zone Agricole
  - AP - Zone Agricole Protégée
  - AL - Sites isolés accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
  - Aenr - Zone dédiée à la production d'énergies renouvelables
- ZONE NATURELLE (N)**
- N - Zone Naturelle
  - Np - Zone Naturelle Protégée
  - Ni - Zone Naturelle correspondant à des jardins d'agrément
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A DES PROJETS D'AMENAGEMENT**
- Emplacement réservé
  - Orientation d'aménagement et de programmation
  - Bâtiment pouvant changer de destination
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE**
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
  - Point de vue
  - Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA TRAME VERTE ET BLEUE, AU PATRIMOINE NATUREL ET AUX RISQUES**
- Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Zone d'inconstructibilité liée aux cours d'eau
  - Zones humides
  - Élément de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
- Atlas des zones inondables**
- Zone inondable par un risque
  - Zone concernée par un risque, se référer au PPR situé en annexe du PLU
  - Zone bleue
  - Zone rouge
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Linéaire commercial protégé
  - Sentier à conserver ou à créer
- INFORMATION**
- Secteur de carrières au titre de l'article R. 151-34 2° du CU
- FOND DE PLAN**
- Bât
  - Permis de construire autorisés
  - Cours et voies d'eau
  - Plans d'eau
  - Limite parcellaire
  - Communes
- Echelle au 5 000e

Tableau des emplacements réservés

N°	LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFICIE EN M <sup>2</sup>
85	réserve incendie	MONTFA	214
86	réserve incendie	MONTFA	515
87	Aménagement d'espaces publics	MONTFA	122
88	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	MONTFA	1574
89	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	MONTFA	76
90	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	MONTFA	356
91	Régularisation de voirie sur parcelles privées : création d'une voie publique	MONTFA	3528

**3.2**

**PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL**

**Arize-Lèze**

**DOSSIER D'APPROBATION**

**3.2 REGLEMENT**

3.2\_Règlement graphique

Commune de MONTFA

ARRÊTÉ LE 28/02/2024

APPROUVÉ LE 26/03/2025